



Quelques conseils pour réaliser des inventaires entomologiques rationnels

par Henri CHEVIN

Insectes n°70 (1988-3)

Un protocole expérimental bien établi et respecté, une équipe de terrain bien encadrée et quelques bons spécialistes pour la détermination des échantillons... Il n'en faut pas plus pour réussir un inventaire faunistique, étape essentielle, s'il en est, dans une étude de milieu. Riche de ses quarante années d'expérience dans ce métier, Henri Chevin nous livre quelques précieux conseils pour mener à bien ce délicat travail.

Dans les études de milieux naturels, la zoologie se limite trop souvent à l'ornithologie et les insectes sont négligés. Reconnaissons qu'un inventaire entomologique est difficile à réaliser : les espèces sont nombreuses, de petite taille, peu faciles à récolter et plus encore à identifier. Cela nécessite beaucoup de temps et la collaboration de plusieurs spécialistes.

La réalisation d'un tel inventaire comporte 2 étapes : d'abord la collecte et le tri des insectes, puis leur identification. Or, contrairement à ce qui se passe dans la pratique, il faut se préoccuper de ce second aspect très tôt, dès l'élaboration du protocole expérimental à qui, pour un inventaire rigoureux, il faut apporter le plus grand soin.

La fiabilité d'un inventaire repose essentiellement sur les identificateurs chargés, outre bien sûr de mettre un nom sur les espèces capturées, de fournir des commentaires faunistiques et écologiques précieux pour l'interprétation des résultats.

L'inventaire exhaustif des insectes d'une forêt, d'un marais, d'une prairie ou d'une dune est totalement illusoire tant les espèces présentes y sont variées. Il est donc indispensable de limiter ses prétentions à quelques familles, les plus représentatives ou les plus nombreuses dans le site étudié. Hélas, le choix des groupes étudiés est souvent dicté plus par la disponibilité des spécialistes qui vont apporter leur appui à cet inventaire que par des critères scientifiques.

Des taxinomistes spécialistes

La prise de contact avec ces systématiciens doit obligatoirement se faire avant d'établir

le protocole afin de fixer clairement les modalités de la collaboration (délais, indemnités,...) et surtout de récolter, conserver et transporter les insectes selon leurs directives.

Fréquemment, les prélèvements se font par piégeages et l'abondant matériel récolté est stocké dans l'alcool. Tout cela n'est pas idéal pour le spécialiste qui va rencontrer de très nombreux individus de quelques espèces banales et devoir sécher et préparer tous les insectes dont la détermination le nécessite. Tous les identificateurs n'acceptent pas ces conditions.

Un inventaire réalisé dans un milieu aux particularités exceptionnelles favorisera la chance de découvrir des espèces rares ou

inédites et incitera le spécialiste, dont l'objectif reste de parfaire sa connaissance de la systématique de son groupe, à accepter la collaboration.

Un protocole rigoureux

Les groupes retenus et les spécialistes contactés, il reste à établir le protocole. Il dépend de la durée de l'étude, des groupes étudiés, de la qualification du personnel chargé des prélèvements et des tris et des moyens financiers dont on dispose.

Des aléas climatiques pouvant toujours compromettre les résultats d'une année, il

Publications des résultats : des accords préalables

Pour éviter tout malentendu sur l'utilisation des informations recueillies, il est bon d'établir des conventions préalables entre les participants. Le respect de ces « règles du jeu » est la condition du succès de la collaboration qui facilitera la mise en oeuvre d'autres opérations.

Ces accords préalables peuvent prendre des formes multiples. Nous vous en livrons là un exemple qui ne prétend nullement être parfait mais qui nous a toujours donné satisfaction.

- 1- Les rapports, intermédiaire et final, sont rédigés et signés par le responsable de l'inventaire ; les noms des identificateurs et éventuellement de leur laboratoire sont mentionnés dans l'introduction ainsi qu'en tête du chapitre consacré aux insectes qu'ils ont identifiés.
- 2- Quand le rapport final est publié *in extenso*, si la description du milieu, du protocole et les conclusions sont rédigées par le responsable de l'étude, les chapitres consacrés aux groupes taxinomiques sont signés par les différents identificateurs.
- 3- Lorsque les listes faunistiques ne peuvent trouver place dans un rapport commun, les identificateurs peuvent les publier indépendamment en rappelant l'origine de leur matériel et les noms des collecteurs.



Le piège de type Moericke : un outil précieux pour les inventaires (cliché R. Coutin)

est conseillé de prévoir un inventaire de 2 à 3 ans, même si, faute de temps, les identificateurs limitent leur participation à une seule année.

Les techniques de prélèvement sont, bien sûr, fonction des groupes taxinomiques retenus (chasse à vue, pièges lumineux et sexuels pour les Lépidoptères, chasse à vue et pièges d'interception pour les Carabiques, chasse à vue, fauchage, pièges colorés, pièges Malaise pour les Diptères,...) Dans ce domaine, les directives de l'identificateur doivent être scrupuleusement suivies pour établir le protocole définitif : type, nombre et localisation des pièges, importance et fréquence des chasses, fauchages et prélèvements de végétaux,... On s'avisera peut-être que certains groupes d'insectes non recherchés au départ, risquent, par leur comportement, d'être capturés en nombre. Il sera alors temps, pour valoriser au mieux les captures, de prendre contact avec d'autres identificateurs.

Du personnel compétent et des moyens suffisants

Les techniques de piégeage s'apprennent vite ; par contre, la chasse active à vue, par fauchage,... nécessite une bonne connaissance des groupes étudiés. Elle doit donc être confiée à du personnel ayant suivi un minimum de formation, encadré par au moins un entomologiste et spécialisé sur un groupe ou une technique. La 1ère année peut être réservée au piégeage et à la formation du personnel ainsi plus compétent les années suivantes pour des techniques de chasse plus délicates.

Un bon tri des récoltes est fondamental. Il doit être confié à une personne préalablement formée, capable de répartir les insectes récoltés selon les groupes étudiés, et si possible même d'isoler les espèces les plus fréquentes, stockant le tout dans des flacons correctement étiquetés afin de préparer au mieux le travail de l'identificateur.

Les bonnes volontés ne suffisent pas, il faut prévoir également le financement de l'opération : de l'achat du matériel de chasse et de stockage à la rétribution du personnel chargé des prélèvements et des tris, des frais de déplacement à l'indemnisation des spécialistes identificateurs. Du budget disponible dépendra l'ampleur de l'inventaire engagé.

On ne peut imaginer une protection des milieux naturels sans une bonne connaissance de leur faune et donc sans de bons inventaires faunistiques. Il est fondamental de respecter les quelques recommandations présentées ici car, du sérieux avec lequel sont préparés et conduits les inventaires, dépend souvent la qualité des études écologiques.

L'auteur

Henri Chevin est particulièrement autorisé pour parler d'inventaires entomologiques et ses conseils seront très précieux pour tous les jeunes entomologistes puisqu'il a été, durant 40 ans ingénieur au Laboratoire de faunistique du CNRA de Versailles. C'est un des très grands spécialistes des Hyménoptères Symphytes.

Demandes d'aide : quel dossier pour quels partenaires ?

La régionalisation amène de plus en plus souvent les collectivités locales à prendre en compte directement la gestion de l'environnement.

Les associations ont ainsi affaire à des interlocuteurs directs susceptibles de leur donner les moyens d'intensifier leurs actions de protection de la faune et la flore régionale.

Vos demandes de moyens, financements ou mises à disposition de locaux,... doivent être précises et parfaitement argumentées. A ce titre, les recommandations, faites dans l'article ci-contre, vous seront précieuses. Elles vous permettront, en proposant des inventaires entomologiques "dans les règles", d'élaborer des protocoles d'étude fiables. En complément l'OPIE et ses délégations régionales peuvent vous aider afin de donner à votre dossier toutes les chances d'être retenu.

N'hésitez pas, lorsque votre projet est complet, à prendre contact, avec tous les partenaires régionaux susceptibles de vous aider à le mener à bien.

Les mairies, en général intéressées par ce type de projet, y apportent souvent leur aide financière ou matérielle.

Les Conseils généraux, pas toujours motivés par les problèmes entomologiques, apportent surtout leur appui aux projets de très grande envergure. Les Délégations Régionales à l'Architecture et à l'Environnement (DRAE) sont des interlocuteurs attentifs et intéressés mais hélas aux moyens financiers limités.

Les Parcs naturels régionaux, très sensibles aux problèmes de protection de la faune et de la flore, ont des moyens financiers limités mais peuvent apporter une aide matérielle importante.

Les mécènes, "sponsors" industriels et commerciaux enfin... Rares, difficiles à convaincre et très sollicités, ils se révèlent efficaces et généreux lorsqu'ils adhèrent au projet.

A tous présentez des dossiers sérieux, fiables sur le plan scientifique, clairs dans leur forme.... en un mot : des projets professionnels.